ROUBAIX

[illegible]

Le charbon manque

Le maire de Roubaix vient d'adresser à M. le Ministre des Régions libérées, la lettre que voici :

A Monsieur le Ministre,

« Le 24 février dernier nous vous signalions la situation déplorable qui se trouve faite à notre population au point de vue : ravitaillement en charbon.

» Nous vous signalions que nos 120.000 habitants n'avaient reçu à cette date que 1659 tonnes, ce qui, défalcation faite des quantités attribuées aux boulangeries, hospices, administrations publiques, petite et moyenne industries, n'avait permis, pour près d'un mois, qu'une répartition de trois kilos par tête d'habitant.

» Malgré notre réclamation cette situation ne s'est pas améliorée en février.

» Bien plus, elle s'est aggravée en mars, au point qu'à l'heure actuelle nos arrivages n'ont atteint depuis le premier de ce mois qu'un chiffre de 256 tonnes.

» Le mécontentement s'accroît, notre population s'agite et il est grand temps que satisfaction lui soit donnée.

» Depuis plusieurs mois nous avons multiplié nos réclamations, nos démarches, nos télégrammes et nos lettres auprès de l'Office départemental, du Bureau National des Charbons, de la Préfecture et du Ministère ont chaque fois provoqué des promesses.

» Mais ces promesses n'ont jamais été suivies d'effet.

» A la suite de notre dernière réclamation, celle du 24 février, vous aviez bien voulu vous-même, Monsieur le Ministre, nous faire savoir par la Préfecture qu'un effort allait être fait en notre faveur.

» Cette promesse, bien que venant après tant d'autres non réalisées, nous inspira quelque confiance.

» Mais, au lieu d'une amélioration, ce fut une aggravation qui suivit.

» Vous serez certainement de notre avis, Monsieur le Ministre, quand nous vous dirons les dangers qui peuvent résulter d'un pareil système.

» Des promesses toujours renouvelées, jamais tenues, ne peuvent que conduire au découragement.

» Notre population a souffert pendant la guerre, la pénurie de combustible lui a été des plus pénibles.

» Après la guerre elle a cru à une amélioration, c'est le contraire qui s'est produit.

» Le combustible est devenu plus rare qu'au temps de l'occupation.

» A l'heure actuelle, il fait complètement défaut.

» Nos voisins sont bien ravitaillés en charbon. Ceci est parfait et nous y applaudissons. Mais nos habitants n'en reçoivent pas un kilo.

» Ils comparent et s'irritent.

» Cette situation, Monsieur le Ministre, ne saurait se prolonger.

» Dans l'intérêt de l'ordre, il devient nécessaire qu'elle cesse et, dégageant toute notre responsabilité pour le cas où notre cri d'alarme ne serait point entendu, nous vous demandons une fois de plus d'y mettre fin.

» Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

» Le Maire : J.-B. LEBAS ».

LE NOUVEAU REGIME DU PAIN

Délivrance des bons de pain à prix réduit

Des bons de pain quotidiens de 400 grammes à prix réduit, c'est-à-dire sur la base du prix pratiqué dans la commune, à la date du 1er février 1920, seront distribués, sur leur demande, aux consommateurs appartenant aux catégories suivantes :

1° Chefs de famille ayant à leur charge au moins trois enfants, pour chaque enfant âgé de 16 ans au plus (pièce à produire : livret de famille) ;

2° Femmes ayant à leur charge au moins deux enfants, pour chaque enfant âgé de 16 ans au plus (présenter le livret de famille, acte de décès ou avis de décès du mari) ;

3° Militaires titulaires d'une pension de réforme, dont l'invalidité constatée est d'au moins 50 % (se munir du titre de pension) ;

4° Ouvriers victimes d'accidents du travail, dont l'incapacité permanente a été évaluée par le tribunal à 50 % au moins (se procurer copie du jugement) ;

5° Personnes nécessiteuses secourues par les bureaux de bienfaisance, sans que leur nombre dans une commune puisse être supérieur à celui des personnes qui bénéficiaient de ces secours au 1er février 1920 ;

6° Personnes hospitalisées en vertu de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite dans un établissement public ou privé, personnes nécessiteuses placées en vertu de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés dans les asiles publics ou privés ;

7° Vieillards, infirmes, aveugles ou incurables recevant, en vertu de la loi du 14 juillet 1905, l'assistance à domicile ou dans des établissements publics ou privés ou chez des particuliers ; personnes nécessiteuses âgées, infirmes, aveugles ou incurables ou recueillies dans des établissements privés (présenter la carte de secours) ;

8° Femmes en gestation, à partir du cinquième mois, et femmes allaitant au sein ;

9° Enfants âgés de moins de 13 ans assistés en vertu de la loi du 21 juin 1904, orphelins et enfants recueillis, âgés de moins de 13 ans, et placés dans des établissements publics ou privés, ou chez des particuliers.

Les habitants qui remplissent ces conditions sont invités à se présenter à la Mairie (Salle des Fêtes), de 8 heures et demie à midi, et de 14 à 18 heures, aux jours fixés ci-dessous, selon la lettre par laquelle commence le nom de chaque intéressé, munis des pièces justificatives ci-dessus indiquées : jeudi 25 mars, lettres A à K ; vendredi 26 mars, lettres L à Z.

LES COMMERÇANTS DE L'ENTREPONT PROTESTENT CONTRE L'ENLEVEMENT DE LA PASSERELLE.

Voici la copie d'une protestation adressée à M. le Maire de Roubaix, par des Commerçants du Quartier de l'Entrepont :

Monsieur le Maire,

Nous, commerçants du Quartier de l'Entrepont, protestons de toute notre énergie contre l'enlèvement de la passerelle traversant le canal audit endroit. La situation qui nous est créée, par suite de cet enlèvement, est pour nous des plus déplorables, puisque toute circulation est devenue impossible en reliant notre route Nationale en un véritable carrefour. Nous sommes, à la veille de recevoir nos feuilles d'impôts avec une hausse considérable. Il nous sera donc impossible, si cette situation persiste, de pouvoir y faire face.

Nous vous prions donc, M. le Maire, d'agréer notre requête et, pour combler cette lacune, ordonner le rétablissement de ladite passerelle. En attendant, [illegible], etc.

Suivent les signatures : H. Walremez, E. Delerue, Delescluse et Stubbe, Putz-Penet, Gheysen Prosper, H. Vergin, Jules Deneir, Albert Lefebvre, Thery, Jules Herman, Vve Verstaevel, François Leuridan, Nestor Deruyck, Georges Dhont, Alexandre Leroy, Lamarque, Louis Volcke, Vve Delescluse, Oscar Legrand, A. Top, Schepereel, Henri Punzar, E. Baert, Franchomme Alfred, Louis Florin.

UN CHARRETIER SE NOIE ACCIDENTELLEMENT

Hier matin, à huit heures et demie, on a retiré du canal au quai de Lorient, le cadavre du nommé Edouard Godin, âgé de 51 ans, charretier au service de la ville, demeurant rue du Pile, 197.

Le corps ne porte aucune trace extérieure de violences, et tout fait supposer que le malheureux est tombé accidentellement dans l'eau.

Après avoir été visité par M. le docteur Jacquemont, le corps a été, sur la demande de la famille, transporté à son domicile.

AU RAVITAILLEMENT

AVIS IMPORTANT. — En raison des fêtes de Pâques, le 12e secteur (jaunes) qui devait passer au ravitaillement le lundi 5 avril de 2 h. à 3 h. 30 passera le mardi 6 avril de 3 h. 30 à 5 h.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX

L'Amicale des Anciens Elèves donnera son grand concert annuel de famille, accompagné d'orchestre et suivi de bal, dimanche prochain 28 mars, salle Herminet, angle des rues de Lannoy et du Tilleul, à 4 heures du soir. Entrée : 1 franc. — Bal à 7 heures, orchestre Henri Prez. Entrée, 1 franc.

GRAND-THEATRE HIPPODROME DE ROUBAIX

Clôture de la saison lyrique 1919-1920

Samedi 27 et dimanche 28 mars, en soirée : MANON, opéra en cinq actes de Massenet.

Dimanche 28, en soirée : MIREILLE, opéra en cinq actes de Gounod.

Parmi les artistes engagés pour ces représentations, citons : Mlle Maud Lombert, 1re chanteuse, et M. Ancelin, 1er ténor, tous deux de l'Opéra-Comique de Paris ; M. Nivato, baryton et Mme Mary Ledue, mezzo-soprano, tous deux du Théâtre Lyrique de Paris ; M. Léon Marcel, 1er ténor, qui vient de terminer la saison du Grand-Théâtre de Genève.

Le public est prié à nouveau de bien prendre note que les soirées commenceront à 19 heures 30 précises (bureaux à 19 heures), et la matinée à 14 heures 30 (bureaux à 14 heures).

Les cartes de services et d'abonnements seront valables pour le samedi soir et la matinée du dimanche.

Location chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : Eau de Javelle. — Brosses. — Beurre salé, 13 fr. — Beurre frais, 16 fr. — Fromages Hollande et Chester, 9 fr. — Pommes, 0,45. — Œufs, 0,45.

Vin rouge, 1,75, aujourd'hui jeudi 25 de 8 h. à 11 h., 126 jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., lie, jaunes et vertes.

Pommes de terre, trois kilos par personne, pour 1 fr. 15, aujourd'hui jeudi, de 8 h. à 11 h., 7e, jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h. 8e, jaunes et vertes.

Avis et Communications

ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES. — Dimanche 28 mars, à 10 heures 30 précises, réunion mensuelle : causerie par un membre de l'Association et dissertation sur sujets comptables.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Jules Claus, rue Guinguette, 7. — Paul Darrain, rue de Mouvaux, 49. — Carmen Meurisse, rue d'Ath, 12. — Réjane Vanhallebeeck, rue de l'Amiral-Courbet, 44.

Décès. — Pauline Ombrouck, 40 ans, rue Fourcroy, 10. — Pierre Duffermont, 6 mois, rue Molière, 9. — Florence Vanhoorne, 69 ans, rue de l'Ommelet, 165. — Coralie Clarisse, 58 ans, rue des Barbieux, 15. — Eulalie Liagre, 84 ans, rue Barbieux, 15. — Philomène Watelet, 73 ans, rue des Anges, 53. — Catherine Coquant, 87 ans, place Chaptal, 7. — Achille Comul, 57 ans, rue du Moulin, 90. — Florentine Dedeurwaerder, 31 ans, rue de Flandre, 10.

DENTISTE G. LANGENOVE, Dentiste, ancien 7, rue Gantois, 100, rue Manuel, Lille. Spécialité de pose de dents. 3000

TOURCOING

SERVICES DE L'EBOUAGE — ADJUDICATIONS

Fourniture de harnais en location, du 1er avril au 31 décembre 1920. — Dépense : 3,500 fr. — Cautionnement de l'adjudicataire : 250 fr.

Le Maire de la ville de Tourcoing donne avis que le jeudi 1er avril, à 3 heures de relevée, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie, sur soumissions cachetées, des travaux ci-dessus indiqués.

Les soumissions devront être conforme au modèle et écrite sur papier timbré. Elles seront placées dans une première enveloppe cachetée, laquelle sera renfermée dans une seconde enveloppe contenant le certificat de capacité et portant les mots : « soumission pour la fourniture de harnais en location pour les chevaux du service de l'ébouage, du 1er avril 1920 au 31 décembre 1920.

Le certificat de capacité devra être visé par le Directeur de la Voirie municipale.

Toutes les soumissions extra-conditionnelles, et notamment celles qui demanderaient une augmentation de prix ou qui porteraient des conditions autres que celles du cahier des charges, seront rejetées.

MODELE DE SOUMISSION

Je soussigné [...], entrepreneur, [...] après avoir pris [...] cahier des charges, m'engage à [...] fournitures, conformément au [...] précité, moyennant un rabais [...] francs [...] centimes pour cent, sur le [...] estimation. M'engage en outre à payer tous [...] d'affiche, des publications, d'enregistrement [...] procès-verbal d'adjudication et [...] l'effet, à titre de cautionnement, la somme de [...] fr. que je verserai à la caisse municipale dans la huitaine qui suivra l'approbation de l'adjudication.

J'annexe enfin le certificat de capacité.

Fait à Tourcoing, le .... 1920.

FERRURE DES CHEVAUX

Le même jour, adjudication pour ferrure des chevaux. Dépense 5.000 francs. Cautionnement 100 francs.

Mêmes formalités à remplir.

FOURNITURES ET ENTRETIEN DU MATERIEL

Le même jour, adjudication des fournitures et travaux d'entretien du matériel, tombereaux d'ébouage, Brouettes et Outils divers.

— 1er lot : Maréchalerie. Dépense 2.000 fr. Cautionnement 100 fr.

— 2me lot : Charronnage. Dépense 2.000 fr. Cautionnement 100 fr.

— 3me lot : Fourniture et réparation des outils divers. Dépense 2.000 fr. Cautionnement 100 francs.

Mêmes formalités à remplir, en désignant le lot.

ENTRETIEN DES CHAUSSEES

Le même jour, adjudication pour l'entretien des chaussées pavées et empierrées.

Importance des travaux : 180.000 fr. à répartir en trois lots de chacun 60.000 fr., à adjuger séparément.

Cautionnement : 4.000 francs pour chaque lot.

Les rabais pourront être exprimés par décimes. Joindre à la soumission un engagement sur papier timbré de fournir dans le délai de huit jours le cautionnement exigé par le cahier des charges, et un certificat d'agent-voyer, ou du directeur des Travaux municipaux, ou d'un ingénieur des Ponts-et-Chaussées et n'ayant pas plus de trois ans de date.

THEATRE MUNICIPAL

(Direction : A. SANTATA)

Jeudi 25 mars, LOUISE, drame lyrique en cinq actes, de Gustave Charpentier : Mme Marguerite Charpentier, Mme Bl. Semet, M. Carbelly, Mlle Bianca Dubois.

Dimanche 28 mars, à deux heures trois quarts, en matinée, dernière représentation de LOUISE. En soirée, LES CLOCHES DE CORNEVILLE.

Jeudi 29 mars, clôture de la saison : LA COCARDE DE MIMI-PINSON.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 16 au 23 mars. — 444 versements, 308.395 fr. ; 590 remboursements, 516.507 fr. 01.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Gustave Heus, rue des Girondins, 37. — Jeanne Delhay, rue de Wattignies, cour Delhay, 2. — Valentine Wante, rue de Mouvaux, 30. — Camille Castelain, rue de Madagascar, 42. — Maurice Locquet, quai du Fresnoy, 9.

Décès. — Michel Duforest, 7 ans, rue Touchard, 9. — Pierre Castermans, 79 ans, rue Montaigne, 15.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

VENTE DE CHAUSSURES

Aujourd'hui, jeudi 25 mars, 97, rue Jean-Jaurès, [illegible] chaussures de fatigue, 31 fr. et chaussures de repos, 21 fr., pour hommes.

WATTRELOS

LA CAVALCADE D'ETE ET LES COMMUNES VOISINES. — Le Comité porte à la connaissance des sociétés d'archers et d'arbalètes que les deux serments sont en formation : les archers, sous le commandement de Saint-Sébastien ; les arbalétriers, sous le commandement de Guillaume Tell. Les sociétés qui désireraient se joindre à l'un ou l'autre corps sont priées d'envoyer leurs adhésions au président, à la Mairie.

Les groupes de toute nature seront les bienvenus.

CRÉDIT DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 125.000.000. Capital versé : 31.250.000. Réserves : 30.000.000

SIÈGE SOCIAL A LILLE, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin, 19, rue Nationale.

SUCCURSALE DE PARIS, 24, 26, Boul. Malesherbes. 3 Agences dans Paris

ESCOMPTE ET RECOUVREMENT DE TOUS EFFETS DE COMMERCE

LILLE

La crise du charbon provoque de nouvelles restrictions

ELLES PORTENT SUR L'ECLAIRAGE

Une entrevue a eu lieu hier à la Mairie de Lille, entre M. Moithy, adjoint au maire, assisté de MM. Planque, secrétaire général de la Mairie ; Lemoine, directeur des Travaux municipaux, et M. Bernard, directeur de l'Usine à Gaz de Wazemmes.

Après un examen minutieux de la situation faite à la Ville de Lille et à la Compagnie du Gaz par suite de la pénurie presque complète de charbon, il a été décidé d'un commun accord de limiter la distribution du gaz aux seuls usages domestiques et pendant un nombre d'heures déterminé par l'arrêté municipal ci-après.

Cette nouvelle et pénible mesure n'est édictée que pour parer à l'arrêt complet de la distribution du gaz, arrêt qui eût été inévitable dans un jour si le régime de distribution actuellement en vigueur eût été maintenu ; elle sera atténuée ou rapportée dès que les circonstances le permettront.

L'Administration municipale recommande aux abonnés de [...] les heures d'arrêt de la distribution du gaz, et elle insiste vivement auprès de ses administrés pour qu'ils limitent, au strict nécessaire, la consommation du gaz tant par l'éclairage que pour le chauffage.

Voici le texte de l'arrêté :

« Vu la loi du 5 avril 1884, articles 94 et 97 ;

» Considérant qu'en raison de la pénurie presque complète de charbon, il est nécessaire de limiter provisoirement la distribution du gaz aux seuls usages domestiques et pendant un nombre d'heures déterminé ;

ARRETONS :

Article premier. — La distribution du gaz ne [...] jusqu'à nouvel ordre, qu'aux heures suivantes :

1. De 6 heures à 8 heures ;
2. De 11 heures à 13 heures 30 ;
3. De 19 heures à 21 heures.

Article 2. — Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à dater du 25 mars 1920.

Article 3. — Sont maintenues les dispositions de notre arrêté du 14 mars 1920 apportant des restrictions à l'éclairage au gaz et à l'électricité des magasins, étalages, débits, cafés, restaurants, hôtels et autres établissements publics.

Article 4. — M. le secrétaire général de la Mairie, et M. le Commissaire central sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté ».

INCONSOLABLE, IL SE PEND

M. Sion, menuisier, rue de la Préfecture, 4 bis, avait à son service un brave ouvrier, le sieur Henri Porez, 56 ans, demeurant à Templemars.

Hier, vers 4 heures 45, M. Sion voulut rendre visite à son ouvrier, dans une maison située 56, rue Colbert, où il travaillait. On juge de la surprise du patron en apercevant le cadavre de Porez, pendu à une échelle double, dans le grenier de l'habitation. M. Sion coupa la corde mais il était trop tard, la mort avait fait son œuvre. Une seconde corde avait été préparée par le suicidé, on ignore pour quelle raison.

Porez, qui était d'une conduite irréprochable, était inconsolable depuis la mort de sa femme survenue il y a quelques mois. Il était resté veuf avec quatre enfants.

Le cadavre du désespéré a été transporté à la morgue.

LA BOURSE AUX VALEURS SERA FERMEE LE SAMEDI

On nous communique de la Mairie :

« Vu la loi du 28 Germinal An IX, article 14, L'arrêté du 27 prairial an X, article 2 ; la loi du 5 avril 1884, articles 94 et 97 ; la délibération de la Chambre syndicale des Agents de change en date du 20 mars 1920 ;

ARRETONS :

Article 1er. — A partir du premier avril de chaque année, et jusqu'au 1er octobre, la Bourse aux valeurs de Lille sera fermée le samedi ; à titre exceptionnel elle sera fermée cette présente année dès le samedi 27 mars.

Article 2. — M. le Commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

CREATION A LILLE D'UN COMITE INTERMINISTERIEL

On informe qu'il vient d'être créé à Lille, comme dans tous les grands centres Universitaires, un Comité Interministériel des Plantes Médicinales et à Essences pour la région du Nord, émanation de l'Office des Matières Premières pour la Droguerie, la Pharmacie, la Distillerie et la Parfumerie installée au Ministère du Commerce.

Ce comité, placé sous la présidence du docteur Ernest Gérard, professeur à la Faculté de Médecine, a pour but d'encourager et de faciliter la culture des plantes médicinales et industrielles afin de s'affranchir de l'importation étrangère. Il doit porter ses efforts pour créer des organismes chargés de la cueillette des plantes poussant spontanément dans nos régions, richesses souvent délaissées et représentant pour le Commerce une valeur considérable.

Ce comité, avec ses sous-comités pour les départements du Nord, de l'Aisne et du Pas-de-Calais, viendra, par une action bien organisée, augmenter les ressources de notre culture et contribuer ainsi à la prospérité du pays.

LEGION D'HONNEUR

Par arrêté ministériel du 19 octobre 1919 ([illegible]pin), rendu en application des décrets du 13 août 1914 et du 1er octobre 1918, publié au *Journal Officiel* du 5 février 1920, la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, a été attribuée à la mémoire du sous-lieutenant Mossion Alphonse-Désiré, mort pour la France.

« Jeune officier, plein de gaieté et d'entrain, a été tué glorieusement le 25 août 1914, à Borville, au moment où, debout sur la tranchée, il allait entraîner sa section à l'assaut. (Croix de guerre avec palme). — A. Annery, le 20-2-1920 ».

Le défunt était le fils de M. Mossion, commissaire de police du 7e arrondissement.

AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Nous apprenons l'admission au Salon des Artistes Français, à Paris, de M. Zéphyr De Winter, fils du maître Pharaon De Winter que Lille s'énorgueillit de posséder. Ce jeune homme vient d'être admis avec deux toiles : 1re Portrait de mon Père ; 2e Portrait de ma Sœur. Toutes nos félicitations.

PETITES NOUVELLES

IL FAUT PURGER. — En exécution d'un mandat d'extradition du Gouvernement belge, le service de la Sûreté a arrêté hier le nommé Henri De Blende, 37 ans, journalier, condamné au mois de janvier 1920 par le Tribunal d'Anvers, à quinze mois de prison pour vol qualifié.

LES ROIS DU PAVE. — Hier, vers huit heures du matin, un camion de la maison Delefolly, rue St-Nicaise, 23, est entré en collision, à la porte des Postes, avec la voiture de M. Wenge Augustin, grainetier, rue du Faubourg des Postes. Les brancards du véhicule tamponné ont été brisés et le cheval blessé.

RESPECT A L'ARMEE. — Victor Arthur, 47 ans, marchand des quatre-saisons, rue Newton, 6, a récolté un procès-verbal pour avoir outragé un officier de l'armée française.

MOUVEMENT DE TROUPES. — 200 hommes du 43me R. I., appartenant à la classe 1918 sont partis hier après-midi pour Strasbourg. Ce contingent sera réparti entre les différents régiments d'occupation. Les soldats de la classe 1919, restant au dépôt, partiront incessamment [...]

[...] M. François Ardres, 51 ans, [...] rue Bonneval, avait [...] abandonné sa bicyclette hier après-midi, sous la grande porte de la maison sise rue des Buisses, 4. Un bécanier passant par là, subtilisa la machine et disparut. On le recherche.

AU VOLEUR ! — Dans la journée d'hier un vol avec effraction a été commis dans l'habitation de Mme veuve Albrecht, demeurant rue d'Arras, 146. Dans une chambre de derrière, on déroba dans une armoire, un petit coffret contenant 1 bague en or avec perle et 3 brillants et une boîte renfermant 4 bagues en argent, une médaille et 150 francs en billets. Plainte a été déposée.

PINCE. — La police a arrêté mardi à 8 heures du soir, le nommé Pierre Vynecke, 18 ans, journalier, domicilié à Ostende, impasse du Viaduc. Cet individu est inculpé d'avoir dérobé une somme de 75 francs, au préjudice de Mme Josse, débitante, rue de Flandre, 72. Il a été déféré au Parquet et écroué.

Sociétés Diverses

SOCIETE DES STENOGRAPHES DU NORD. — La société des Sténographes du Nord célébrera sa fête anniversaire les dimanches 27 juin et 4 juillet 1920. Un grand concours de sténographie Duployé et systèmes dérivés et de dactylographie (toutes marques de machine à écrire) aura lieu le dimanche 27 juin ; il comportera de nombreux prix et médailles. La distribution solennelle des récompenses se fera le dimanche 4 juillet.

Les adhésions aux différents concours doivent être adressées dès maintenant à M. Fernand Delcroix, secrétaire général de la Société des Sténographes du Nord, rue du Palais-Rihour, 5 bis, Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

UN JEUNE HOMME ECRASE

Un accident mortel s'est produit mardi, vers 18 heures et demie, à La Madeleine, à l'angle des rues Jacques Lefebvre et des Gantois. Un jeune homme, montant un vélo a été écrasé par un lourd camion automobile.

Le jeune cycliste se nommait Jean-Alfred Lefebvre, 15 ans, apprenti peintre, rue Saint-Vital, 35.

Il ressort de l'enquête qu'il essaya de dépasser le camion-auto en passant à sa gauche. Malheureusement, sans avoir vu le cycliste, le camion tournait brusquement au coin de la rue Jacques-Lefebvre, renversait Jean Lefebvre et lui passait sur le corps. Transporté chez lui, le malheureux y mourait deux heures plus tard, malgré les soins du docteur Delfosse, accouru en toute hâte.

Le conducteur du véhicule était le chauffeur André Schmidt, 22 ans, au service de M. Vantournoute, rue Pierre-Legrand, 64, à Fives-Lille.

Le désespoir de la mère du jeune Lefebvre est navrant.

UN TAMPONNEMENT

Une voiture chargée de 7.000 kilos de farine a été tamponnée par le train 2403, venant de Lille, au passage à niveau de La Madeleine. Un cheval a été tué ; un autre, blessé, a été transporté à l'abattoir pour être abattu. Le chariot fut en partie démoli et la farine s'éparpilla sur la voie. Le conducteur, heureusement, est indemne.

Une enquête est ouverte sur les responsabilités.

GRAVE CHUTE DE BICYCLETTE. — Le sieur Fernand Génicot, 30 ans, demeurant à Lille, rue du Faubourg de Roubaix, 86, faisant la course de Roubaix, La Madeleine en bicyclette, lorsque sur le nouveau Boulevard, la fourche de sa machine se brisa. Le cycliste alla tomber tête première sur le bord du trottoir. Génicot qui portait de grave blessures à la tête et des contusions sur tout le corps a été reconduit en voiture à son domicile.

LE DANGER DES BROWINGS. — En manipulant un revolver, le sieur Pierre Audenard, 42 ans, demeurant à Etampes, momentanément à La Madeleine, laissa partir le coup. La balle alla traverser le bras droit du jeune Adolphe Dubilleux, 15 ans, domicilié rue Lavoisier. La blessure n'est pas grave.

INQUIETANTE DISPARITION. — Un vieillard M. Constant Soens, 80 ans, demeurant 141, rue Jeanne Maillotte, n'a plus reparu à son domicile depuis vendredi dernier. L'octogénaire qui est atteint de surdité était vêtu à son départ d'une veste bleue, d'un pantalon gris foncé, chaussé de bottines à boutons et coiffé d'une casquette noire.

LES DEMANDES D'AVANCES SUR REQUISITIONS DE MATELAS. — Les demandes d'avance en nature sur bons de réquisition (matelas) n. 243 à 305 inclus, n. 6, 8, 10, 14, 18, 19, 33, 40, 48, 63, 71, 80, 90, 94, 104, 114, 117, 120, 156, 165 bis, 196, 205, 201, 228 bis, 228, 235, 237, 98 seront satisfaites le vendredi 26 mars 1920, à la Station-Magasin de La Madeleine, rue du Pré-Catelan.

Les personnes dont les bons de livraison portent les n. 300, 298, 246, ne doivent pas se présenter.

MARQUETTE

SOUVENIRS DE LA GUERRE. — M. Perny, chef de la sûreté lilloise, a verbalisé contre les personnes dont les noms suivent, pour vol et complicité. Ce sont : Vlamynck Emile, 60 ans, et ses filles, Marie-Louise, 30 ans, et Victorine, 26 ans, servantes, habitant tous trois à Marquette, route d'Ypres, 260.

Au cours d'une visite domiciliaire, il avait été découvert chez les susnommés, une quantité assez importante de linge, meubles, bois et fils téléphoniques provenant soit des Allemands, soit des armées alliées.

LOOS

LES ENFANTS TERRIBLES. — En jetant des cailloux après les wagons de touries vides et de jarres en poterie, se trouvant en gare, des gosses ont cassé une jarre estimée 600 fr. Une enquête est ouverte par M. Dumont, commissaire de police a fait découvrir les coupables. Ce sont les jeunes Cauwart Louis, Bouchart Adrien et Gambert Arthur. Procès-verbal a été dressé.

LE DANGER DES METIERS. — En nettoyant un métier à la filature Brabant, la jeune Lepez Marcelle, 15 ans, rue de la Traversière fut happée par ses vêtements et blessée à la main gauche et au front.

HAUBOURDIN

VOLEURS PRECOCES. — Les jeunes Martel et Gardien âgés de 9 et 10 ans ont dérobé une certaine quantité de plomb au préjudice de M. Bouzelle, marchand de chicorée, à Haubourdin, rue de Santes. Procès-verbal a été dressé à la charge des parents qui avaient vendu le plomb volé par leurs enfants.

POUR FAIRE LE BEAU. — Le nommé Cuvelier Félicien, manœuvre, à Loos, a volé à la tannerie Levert, à Haubourdin, des chaussures, du [...]. A part le cuir, Cuvelier a rendu les objets dérobés. Il a été laissé en liberté.

HELLEMMES

MUSIQUE. — La formation à Hellemmes de l'« Harmonie des Agents de la Compagnie du Nord », ateliers d'Hellemmes-Lille, est chose faite.

Nous sommes persuadés de la prospérité de cette nouvelle harmonie qui compte déjà plus de 60 exécutants, sachant que la Direction en a été confiée à l'artiste bien connu, Henri Dhellemmes, premier prix de trombonne de notre Conservatoire, déjà Directeur de symphonie et d'harmonie.

Les répétitions ont lieu le jeudi de chaque semaine, à 16 heures 30, dans la salle du réfectoire, mise à la disposition de la Société par la Compagnie du Nord.

Cette Société donnera son premier concert public incessamment.

ARMENTIERES

FOYER ARMENTIEROIS. — Le Foyer Armentiérois est heureux d'annoncer à ses amis que la Troupe Carrache, bien connue du public, donnera une représentation théâtrale le mercredi 31 mars, à 7 heures 30, dans sa grande salle.

WAVRIN

LE COPAIN INDELICAT. — Le sieur Cliquennois, demeurant à Wavrin avait obligeamment prêté sa bicyclette toute neuve au nommé Delcampe, sujet belge. Ce dernier a omis de revenir avec la machine. La police le recherche.

WAHAGNIES

LES VOLS DE LAPINS. — La bande de dévaliseurs de clapiers a marqué son passage dans la commune, en dérobant plusieurs lapins appartenant à M. Carlos Dictvart, menuisier ; deux à M. Joseph Duflot ; un sac et une bêche, à M. Laurent Michel. La gendarmerie recherche les coupables.

ENNETIERES

VISITE INTERESSEE. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment par effraction dans la propriété de M. D'Ennetière. Ils ont dérobé 6 sacs de nitrate de 100 kilos et 650 kilos d'avoine. Le chien n'ayant pas aboyé on présume avoir affaire à des habitués de la maison, probablement d'anciens domestiques.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

HONDSCHOOTE

UNE GRANGE DETRUITE PAR UN INCENDIE

70.000 francs de dégâts

Un incendie s'est déclaré rue de Furnes, à Hondshoote, dans une grange renfermant 25.000 kilos de lin et appartenant à M. Camille Pinseel.

Prévenus aussitôt, les pompiers accoururent sur les lieux du sinistre et parvinrent à circonscrire l'incendie, protégeant ainsi les maisons voisines.

On évalue les dégâts à 70.000 fr.

Apprenez rapidement [...] Sténo-Dactylo. Demandez le Programme gratuit des Etablissements JAMET-BUFFEREAU, [...] Boulevard de la Liberté, Lille.

La Vie Ouvrière

Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE de tous les Syndicats Ouvriers DU NORD

TOUS LES SYNDICATS OUVRIERS DU NORD, APPARTENANT A L'« U. D. » DU NORD, SONT CONVOQUES POUR DIMANCHE PROCHAIN 28 COURANT, A DIX HEURES DU MATIN, SALLE DE LA BOURSE DU TRAVAIL, 136 BIS, RUE DE PARIS, A LILLE.

IL Y A NECESSITE ET URGENCE A CE QUE TOUS LES SYNDICATS SOIENT REPRESENTES.

ORDRE DU JOUR :

1. EXAMEN D'UNE GREVE GENERALE DE TOUTES LES CORPORATIONS ;
2. APPLICATION DE L'EVALUATION DU COUT DE LA VIE.

PRIERE AUX DELEGUES DE VENIR AVEC UN MANDAT FERME POUR DISCUTER SUR LES QUESTIONS ET PRENDRE DES DECISIONS.

LE SECRETAIRE : DESIRE BONDUES.
LE TRESORIER : EMILE DECOCK.

A ROUBAIX

DANS LE BATIMENT

Les camarades du Bâtiment sont priés de faire connaître d'urgence, les noms et adresses des entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux publics qui ne respectent pas les conventions signées entre les deux syndicats, pour que les mesures nécessaires soient prises contre eux.

Nous rappelons aux syndiqués que les inscriptions pour le comité de vigilance sont reçues tous les jours, bureau du Syndicat, Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

Tous les camarades du Bâtiment, à quelque corporation qu'ils appartiennent, peuvent se faire inscrire au comité de vigilance.

LA COMMISSION.

SYNDICAT DU PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX DE ROUBAIX

Assemblée générale de toutes les sections du syndicat, jeudi soir, à 5 heures 30, place Faidherbe, près du Conditionnement. Présence indispensable.

LE SECRETAIRE.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD* N° 145

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN
ADAPTÉ PAR
PIERRE DECOURCELLE

— Vous voyez, reprit Elaine, que j'étais dans le vrai quand, il y a deux jours, je redoutais les tentatives de nos ennemis...

— Mais pourquoi s'acharnent-ils ainsi ? Pourquoi cette guerre sans merci qui ne recule pas devant d'aussi monstrueux moyens ?...

Elle secoua mélancoliquement la tête :

— Qui sait... Peut-être pour m'empêcher de mettre à exécution le projet que j'ai conçu, de faire organiser en grand la fabrication de cette torpille...

— Le croyez-vous réellement ?

— Ces gens-là ne savent guère ce que c'est qu'une Américaine qui aime son pays et son fiancé... Ce n'est pas la perspective d'un péril, si menaçant qu'il soit, qui me détournera de la ligne que je me suis tracée... Allons, Walter, [...] vers Staten Island !...

— Non, Elaine, répondit le jeune homme [...]. Les gens capables de semer, sous nos pas, de [...] reculeront pas devant un guet-apens de plus... Qui sait si quelques pas plus loin, un attentat pareil à celui que nous venons d'éviter, ne nous menace pas ?...

— Qu'importe ? Mon devoir est de le braver !

— Vous vous trompez... Vous avez une tâche à remplir, qu'il serait téméraire et fou de compromettre... La prudence n'est pas de la lâcheté...

— Que voulez-vous donc faire ?

— Nous allons rebrousser chemin, et télégraphier à Waters de venir à vous, au lieu que vous alliez à lui. Rien ne sera changé ainsi à vos projets ; mais vous ne courrez pas un risque inutile.

— Revenir sur nos pas, quand nous avons déjà fait le tiers du chemin !...

— Elaine, continua son compagnon, d'une voix où perçait une gravité, j'ai moi aussi, une tâche à remplir, celle de veiller sur vous... Vous croyez que mon maître est encore en vie, vous avez l'espoir qu'il reparaîtra un jour, bientôt peut-être... Que lui répondrai-je si vous n'êtes plus là, lorsqu'il me demandera : « Walter, qu'avez-vous fait d'Elaine ?... Qu'avez-vous fait de ma fiancée dont je vous avais confié la garde ?... »

Elle le regarda avec des yeux où luisaient une gratitude et une émotion :

— Eh bien soit ! Je vous obéis... Comment pourrais-je être rebelle aux sentiments que vous venez d'évoquer en moi ?...

Une route de traverse s'offrait à droite. La jeune fille y engagea résolument l'automobile, et, trois quarts d'heure plus tard, les deux voyageurs avaient réintégré leur domicile et rejoint la tante Betty.

LXXIII

Le yacht du professeur Arnold

L'explosion du pont avait été si violente que le bruit de la détonation était venu distinctement jusqu'aux oreilles de Del Mar. En l'entendant, un sourire cruel avait crispé sa lèvre.

— Voilà, murmura-t-il, qui nous délivre de l'intrusion dans nos affaires de cette indiscrète et présomptueuse jeune personne...

On juge de la stupéfaction et de la rage qu'avait éprouvées le redoutable personnage à la nouvelle que son plan venait d'avorter.

Arpentant à grands pas son cabinet, il ruminait dans sa tête quel moyen il pourrait employer pour prendre une définitive revanche contre celle qui venait d'échapper à ses machinations. La porte s'ouvrit, et son secrétaire apparut, lui tendant une lettre.

Il décacheta l'enveloppe qui venait de lui être remise, et prit connaissance du message.

Il était ainsi conçu :

« Transmettez les ordres secrets Z bis. Fermez » les ports, et coupez les câbles pour isoler l'A» mérique. Dans huit jours, la guerre sera dé» clarée. Torpillez tous les bâtiments qui, à » partir du 2 août, voudront rejoindre l'Euro» pe. »

A la lecture de ces ordres, une joie sauvage irradia le visage de l'aventurier.

La revanche qu'il cherchait, il la tenait sous sa main... Mais combien plus éclatante !... Combien plus grandiose et plus décisive !...

Ce n'était plus une seule Américaine contre laquelle elle s'exercerait, les Etats-Unis tout entiers allaient être frappés... Cette insolente nation d'ouvriers et de marchands qui croyait gouverner le monde, allait sentir, en même temps que la France et la Russie, l'irrésistible force du Maître, auquel Julius Del Mar était lié d'obédience...

* * *

Si les adversaires de l'Amérique dressaient en secret leurs batteries contre elle, ses défenseurs, bien qu'ils fussent à cent lieues de soupçonner de pareilles menées, ne demeuraient pas inactifs...

Le lendemain du jour où Julius Del Mar avait reçu ces instructions [...] grosses de conséquences, sur le terrain de manœuvre de Staten Island, la garnison du fort était en train de se livrer à ses exercices quotidiens.

Tirant sa montre, le lieutenant Waters, qui avait dirigé la plus grande partie de la manœuvre, se préparait à regagner la citadelle, lorsqu'un gamin arriva en courant, et, s'approchant d'un des sous-officiers de service, lui montra une lettre qu'il tenait à la main.

Le sergent, après avoir regardé la suscription, désigna du doigt l'officier qui se dirigeait du côté du fort.

— Tiens, dit-il, voici justement celui auquel tu as affaire. Dépêche-toi de le rattraper, avant qu'il soit rentré dans son bureau.

L'enfant reprit sa course, et rejoignit le lieutenant, au moment où il commençait à gravir les marches du perron, précédant la porte des bureaux.

— Voici un message pour vous, mon officier ! dit le petit commissionnaire en lui tendant le pli.

Waters fit au gamin un signe cordial, et prit la lettre qu'il commença à décacheter tout en marchant, et qui était rédigée en ces termes :

« Cher monsieur,

» Je viendrai aujourd'hui vous entretenir de la torpille de Justin Clarel. Votre bienveillance et votre collaboration me seront acquises, lorsque vous saurez qui je suis. »

Le billet était signé :

Professeur Arnold.

Cette lettre, de tournure assez énigmatique, ne laissa pas d'intriguer assez vivement l'officier.

— Bon ! dit-il en la mettant dans sa poche, nous verrons bien.

Et, après avoir donné l'ordre au planton de service d'introduire le visiteur lorsqu'il se présenterait, il entra dans son bureau, et s'absorba dans son travail.

Il y était plongé depuis plus d'une heure, lorsque le soldat vint lui annoncer l'arrivée de celui qu'il attendait.

Le visiteur, introduit par le soldat dans la pièce, était à première vue un personnage assez ordinaire. Une barbe épaisse, taillée en pointe, encadrait son visage masqué par une volumineuse paire de lunettes noires. Vêtu avec une certaine recherche, il donnait, dans toute sa personne, l'impression d'un gentleman, et c'est avec une aisance parfaite qu'il se présenta à l'officier.

Celui-ci lui désigna, de la main, un siège à côté de son bureau.

— Vous avez désiré me voir, monsieur le Professeur, et m'entretenir, me dit votre billet, d'un sujet qui me tient à cœur... J'ai été d'autant plus surpris de votre demande que j'avais toutes les raisons de croire la découverte à laquelle vous faites allusion connue seulement d'un très petit nombre de personnes.

Son interlocuteur ne répondit pas tout de suite à la question indirecte contenue dans cette phrase.

Il tourna la tête à droite et à gauche, comme pour s'assurer qu'il se trouvait bien seul dans la pièce avec Waters.

Lorsqu'il eut acquis cette conviction, il se pencha vers celui-ci, et murmura quelques mots à son oreille.

Le lieutenant eut un haut-le-corps, tandis qu'une violente surprise se répandait sur ses traits.

— Est-ce possible ?.. s'écria-t-il, une intonation joyeuse dans la voix...

Arnold se pencha de nouveau vers lui, et souleva lentement ses lunettes noires...

L'officier poussa un cri que réprima un geste précipité de son interlocuteur, apposant un doigt sur ses lèvres pour lui recommander le silence.

Waters, dont le visage s'était éclairé soudainement, [...] sur son bureau [...] qu'il [...] son visiteur.

C'était une lettre d'Elaine Dodge la lettre par laquelle, à la suite de l'explosion dont elle était miraculeusement sortie indemne, la jeune fille demandait au collaborateur de Justin Clarel de venir s'entendre avec elle pour la fabrication de la torpille inventée par le disparu.

Arnold, en la lisant, hocha silencieusement la tête, en signe d'adhésion.

Puis, rapprochant son siège du fauteuil de Waters, il commença à lui parler lentement à voix basse.

* * *

Depuis le moment où il avait pris connaissance des ordres qui avaient provoqué en lui une si farouche exaltation, Julius Del Mar n'avait pour ainsi dire pas quitté son cabinet de travail.

Tandis qu'il écrivait, une sonnerie électrique se fit entendre à côté de lui ; et, presque au même moment, dans la bibliothèque placée à sa droite, un panneau mobile glissa sur d'invisibles rainures, démasquant une ouverture qui livra passage à un bizarre individu.

Il était vêtu d'un scaphandre, comme un plongeur, et portait sous son bras un casque respiratoire de forme conique. Son visage énergique était éclairé par deux yeux, aux reflets verdâtres, qui répandaient sur le reste de ses traits un caractère implacable de résolution et de violence.

La porte secrète se referma derrière le survenant.

Del Mar, qui n'avait pas tourné la tête à son arrivée, posa sa plume :

— Tout est-il prêt, Gottlieb, selon les ordres que j'ai donnés ? demanda-t-il.

— Ils ont été ponctuellement exécutés, mon capitaine ! répondit l'interpellé.

— C'est bien !... Gagnez donc immédiatement notre poste secret de télégraphie sans fil, et transmettez le message que je vous ai confié.

[illegible] (A suivre).